

DIPLÔME D'ÉTAT

Aide-soignant(e) en alternance

NIVEAU 4 (BAC) RNCP 40692 ECHEANCE : 01/09/2029

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/>

Présentation du métier

L'aide-soignant(e) **accompagne les personnes dans leurs soins quotidiens** et intervient en situations d'urgence pour **préserver leur santé, leur bien-être et leur autonomie**. Il/Elle collabore avec l'infirmier(e) pour mettre en œuvre un projet de soins personnalisé, participe à la prévention des risques et prend part au raisonnement clinique interprofessionnel, garantissant une **prise en charge globale** et coordonnée des patients.

Il/Elle soutient également les patients dans leurs activités sociales et relationnelles, **favorisant le maintien du lien social et de la qualité de vie**. Son rôle inclut l'observation et la transmission d'informations pertinentes, contribuant à une amélioration continue des soins et à la sécurité des patients.

Spécificités de l'alternance

Entrée en apprentissage sur contrat

- **Durée de l'enseignement** : 1540h
- **Durée du contrat** : De 12 à 18 mois
- **Alternance** : Semaine ou modulaire
- **Présence chez l'employeur** : 12 à 32 semaines, selon la durée du contrat.

Allègement possible selon le niveau scolaire de l'apprenti

Durée de formation

12 à 18 mois selon les écoles (UFA)

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou **par l'organisme financeur** (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Être inscrit dans un institut de formation (UFA) partenaire**
- **Avoir ses vaccins à jour**
- **Avoir rempli le formulaire de pré-inscription du CERFAH**
- **Avoir trouvé un employeur prêt à signer un contrat d'apprentissage**

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge.

Inscription et rentrée

Périodes de rentrée : septembre, octobre et janvier.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Lieux de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) :

IFSI/IFAS DU CH DE MARTIGUES
IFAS/IFSI/IFAP DU CH EDMOND GARCIN – AUBAGNE
IFSI SAINT-JACQUES – MARSEILLE
IFAS / IFSI DU CGD 13 – MARSEILLE
IFSI/IFAS/IFAP LA BLANCARDE – MARSEILLE
IFAS – APHM – IRFSS HOUPHOUET BOIGNY – MARSEILLE
IFAS/IFSI DU GCSPA – SALON ET AIX-EN-PROVENCE

Var (83) :

IFAS GRETA DU VAR - TOULON/LA GARDE/DRAGUIGNAN
IFPVPS - TOULON/LA GARDE/DRAGUIGNAN

Alpes-Maritimes (06) :

IFSI / IFAS – HÔPITAL DE CANNES – SIMONE VEIL
IFSI / IFAS SAINTE-MARIE LA GAUDE
IFAS DU CH D'ANTIBES JUAN-LES-PINS
IFAS – CH DE MENTON – LA PALMOSA
IFSI / IFAS – CHU DE NICE

Vaucluse (84) :

IFAS/IFAP/IFSI DU GIPES D'AVIGNON

Alpes-de-Haute-Provence (04) :

IFAS/IFAP/IFSI DIGNE-LES-BAINS/MANOSQUE

Hautes-Alpes (05) :

CHICAS DE GAP

91% de réussite aux examens en 2025

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs de formation

- Mobiliser des connaissances théoriques actualisées pour assurer des soins de qualité, en accord avec les bonnes pratiques professionnelles.
- Adopter une posture relationnelle adaptée fondée sur l'écoute, l'empathie, le respect et l'humanité envers la personne soignée, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire.
- Faire preuve de professionnalisme dans l'exécution de tous les actes de soin : rigueur, sérieux, ponctualité et respect des protocoles.
- Maintenir une attitude éthique et responsable caractérisée par la discrétion, la retenue et le respect du secret professionnel.
- Gérer ses émotions et son stress pour garantir une maîtrise de soi en toutes situations professionnelles.
- Développer une capacité d'analyse et d'auto-évaluation afin de se remettre en question et d'améliorer continuellement sa pratique.
- Travailler efficacement en équipe et s'adapter aux contraintes organisationnelles, notamment aux horaires variables du milieu de la santé.
- Respecter les exigences réglementaires en matière d'aptitude médicale et d'obligation vaccinale pour l'exercice professionnel.

Blocs de compétences

Dix modules correspondant à l'acquisition des 5 blocs de compétences du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) :

BLOC 1 : Accompagnement et soin de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale.

BLOC 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BLOC 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site de l'IFAS. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

- Étude de situation
- Contrôle continu
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

Débouchés

Au fil de sa carrière, l'aide-soignant pourra :

- Poursuivre des études pour devenir infirmier(ère)
- Changer d'orientation grâce aux passerelles offertes par les diplômes d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier(ère)

Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.

Référent 13

M. INGHILLERI
06.25.99.20.38
jf.inghilleri@cerfah.fr

Référent 06, 05, 04, 84

Mme SAIDI
06.67.46.76.13
z.saidi@cerfah.fr

Référent 83 & handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
l.daumas@cerfah.fr